
Québec – 6 avril 2016 – Nomination de trois nouveaux membres du Conseil de la magistrature du Québec.

Le Conseil de la magistrature du Québec est heureux d’annoncer l’arrivée de trois nouveaux membres. Le 30 mars 2016, le Conseil des ministres procédait aux nominations suivantes, pour des mandats d’une durée de 3 ans :

Monsieur **Georges Massol**, juge de la Cour du Québec, nommé sur la recommandation de la Conférence des juges de la Cour du Québec; il occupe le poste laissé vacant par le départ à la retraite de monsieur le juge Denis Lavergne;

Monsieur **Jean-Georges Laliberté**, juge de paix magistrat, nommé sur la recommandation de la Conférence des juges de paix magistrats du Québec;

Monsieur **Bernard Mandeville**, juge-président de la Cour municipale de la ville de Montréal; il occupe le poste laissé vacant par le départ à la retraite de monsieur le juge Morton Minc.

La nomination de ces nouveaux membres porte le nombre de membres du Conseil de la magistrature à 16.
